

François Gaudin (sous la direction de), *Charles de Foucauld, lexicographe et missionnaire*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2022, 178 p.

L'histoire de la lexicographie française a, entre autres, même si indirectement en quelque sorte, la mission de faire durer dans la mémoire collective l'image des représentants les plus connus de « l'artisanat lexicographique » (Rey 2008 : 7), le plus souvent, des « artisans » manifestant un vif intérêt pour l'étude de la langue, ou des langues, et possédant la formation et les connaissances requises pour atteindre leur but. Mais cette histoire qui s'élabore au fil des siècles peut réserver des surprises. Pour ce qui est du XIX^e siècle, l'une des surprises les plus remarquables – surtout si on se rapporte aux traditions, aux attentes de la société de l'époque, en même temps qu'au caractère de l'homme dont il sera question ici, aux particularités qu'on lui connaît, aux volte-face dont il semble ne pas avoir été avare – est constituée par l'activité de celui que beaucoup appellent le « père de Foucauld », plus précisément par le travail que ce moine – plutôt que ce missionnaire – accomplit au cours des vingt dernières années de sa vie. Personnage original, qui reçoit dans ses jeunes années une formation militaire et qui semble se consacrer, en tant qu'adulte, à la carrière militaire – une carrière marquée d'abord par une « mise en non-activité pour "inconduite notoire" » (Lalouette, dans *Charles de Foucauld, lexicographe et missionnaire*, p. 7), mais qu'il continue après avoir été réintégré dans l'armée, qu'il paraît abandonner ultérieurement, quand il décide de donner sa démission, en réalité sans vraiment renoncer à s'intéresser aux opérations militaires dans lesquelles fut engagé son pays natal pendant les années bien mouvementées de l'époque coloniale de la France –, Charles-Eugène, vicomte de Foucauld, mène une vie bien compliquée dont le parcours complexe et sinueux est maintenant mieux connu grâce aussi aux recherches entreprises par le professeur François Gaudin, de l'Université de Rouen Normandie, et par quelques-uns de ses anciens doctorants, par certains de ses collègues des universités d'Algérie et de Maroc, et par des spécialistes de l'histoire de la lexicographie française, même par des écrivains entrés en contact avec la pensée foucauldienne pour des raisons plus ou moins personnelles. Ce qu'on a appris sur la vie et l'œuvre de cet homme singulier, grâce au travail attentif et patient des chercheurs, est, d'une part, de nature à stimuler les controverses relatives à ce qu'il était, aux diverses attitudes adoptées à tel ou tel moment de son existence, à ses idées et principes et, d'autre part, de nature à inspirer l'admiration pour la persévérance avec laquelle il travaillait

afin d'atteindre les principaux objectifs qu'il s'était fixés. Cas atypique, Charles de Foucauld fait un séjour à Alger pour apprendre l'arabe et aussi pour préparer avec grand soin un voyage au Maroc, pays interdit aux chrétiens en ces temps-là, mais dont l'étrange visiteur réussira quand même à explorer certaines zones, se convertit au christianisme, prend l'habit de moine, effectue un séjour à Nazareth, entrecoupé par un autre à Jérusalem, entreprend des études de théologie à Rome, est ordonné prêtre, enfin, va s'installer dans une oasis du Sud de l'Algérie, près de la frontière marocaine. Et c'est parce qu'il souhaitait ardemment « gagner les âmes au Christ » (Lalouette, *ibid.*, p. 30), qu'il se met à étudier quelques-unes des langues berbères, surtout (certains dialectes de) la langue touarègue, dans l'intention d'aider les missionnaires français – dont les plus connus sont les Pères Blancs – à évangéliser les tribus nomades du Sahara, plus précisément celles des Touaregs. Se proposant de traduire dans ce but l'Évangile en touareg, le « père de Foucauld » comprend vite qu'il fallait d'abord apprendre à parler à ces gens-là, dans leur langue, des réalités qui peuplaient leur univers, leur vie quotidienne, qu'il devait s'initier lui-même à leurs traditions, à leur culture ancestrale. Pour avancer avec succès dans cette voie, il se met à étudier les descriptions que d'autres personnes, s'étant trouvées, en raison de leur profession ou de leurs fonctions, en contact prolongé avec les réalités africaines de l'époque, avaient données du touareg – langue berbère sans graphie ou orthographe unifiées et stables, sans description phonétique, sans grammaire –, recueille les récits, les poèmes, les proverbes touaregs portés à sa connaissance – se proposant de les transposer en français –, et rédige d'innombrables fiches au regard des unités lexicales et même de certains mots grammaticaux de l'un des dialectes du touareg – le dialecte de l'Āhaggar –, dans l'idée de l'élaboration de futurs dictionnaires – français-touareg et touareg-français – à l'usage des missionnaires français, à qui leurs supérieurs demandaient de communiquer avec les nomades dans la langue maternelle de ces derniers.

L'originalité de Charles-Eugène, vicomte de Foucauld, sa vie mouvementée, ses projets ambitieux, surtout l'importance qu'avaient prise pour lui, à partir d'un certain moment, les initiatives et les projets liés à son statut de religieux ayant choisi de vivre au milieu de populations sahariennes nomades et rebelles, peu disposées à accepter les conditions d'un régime colonial français qu'on était loin d'admirer, tout cela a fait que cette « figure multiple et contradictoire » (Gaudin, *ibid.*, p. 5) encore insuffisamment connue du vaste public français d'aujourd'hui est entrée dans la postérité surtout par ses actions accomplies au nom de la foi, alors que l'homme est également l'un des plus importants explorateurs français du Maroc, ainsi que l'un de ceux qui connaissent le mieux la langue touarègue, un lexicographe dont l'œuvre « [demeure] au XXI^e siècle une référence

majeure » (Gaudin, *ibid.*, p. 127). En fait, très diversement jugé par ses contemporains – et cela jusque dans les milieux ecclésiastiques – ainsi que par les nôtres, le « père de Foucauld » fut considéré comme étant digne d'être canonisé plus d'une dizaine d'années après sa mort ; le dossier du procès de béatification commença en février 1927, mais pour des raisons objectives autant que subjectives, Charles de Foucauld ne fut canonisé que près d'un siècle plus tard, en mai 2022. Notons cependant qu'en s'assignant l'objectif de « gagner le peuple berbère à la foi chrétienne », ainsi que, peut-être, celui de faciliter à l'armée française « le travail de soumission des indigènes » (Mahtout, *ibid.*, p. 103), Charles de Foucauld, « le marabout chrétien du désert », « développe [...] une compétence en linguistique qui dépasse le but d'évangélisation qu'il s'était fixé » (*id.*, *ibid.*).

Le volume collectif dont nous discutons ici fait suite au colloque international et pluridisciplinaire « Charles de Foucauld pluriel. Une vie, une œuvre, une postérité » qui se tint le 1^{er} décembre 2016, sous la responsabilité de François Gaudin, Christine Jacquet-Pfau et Mahfoud Mahtout, pour commémorer le centenaire de la mort de l'ermite lexicographe. Certains participants au colloque se retrouvent dans le volume en tant qu'auteurs d'articles bien riches en informations qui nous montrent, y compris à l'aide de reproductions d'excellente qualité et d'un grand intérêt scientifique, comment l'ex-militaire à la vie aventureuse s'est transformé, sans avoir une formation en linguistique, en un lexicographe novateur, en même temps qu'en « une figure majeure des études berbères » (Casajus, *ibid.*, p. 32).

Chose plutôt rare, la compétence en linguistique de Charles de Foucauld se développe concomitamment avec l'apprentissage du touareg – ce qui peut présenter des avantages aussi bien que des désavantages –, en fait, une activité inlassable qui démontre l'attention soutenue, la rigueur, la passion avec lesquelles il s'engageait dans le travail, une fois qu'il avait défini ses projets, qu'il s'était fixé des délais pour chacun d'eux – des termes qu'il espérait toujours respecter et qu'il s'efforçait de respecter –, malgré les sacrifices que le labeur pouvait lui demander. S'appuyant sur de nombreuses citations empruntées aux lettres que Charles de Foucauld échangeait avec des amis, avec des membres de sa famille – surtout avec sa sœur et ses cousins germains –, avec son directeur spirituel, l'abbé Huvelin, ou avec des savants comme le doyen de la faculté des Lettres d'Alger, les auteurs des articles réunis dans le volume que nous présentons ici nous donnent une idée de ce que pouvait représenter, en 1914, la partie linguistique d'un programme – encore plus ambitieux – que le « père de Foucauld » avait détaillé six ans plus tôt : « Mes travaux de langues touarègues marchent bon train. J'ai sur la planche : 1^o Dictionnaire abrégé touareg-français, 2^o Dictionnaire noms propres touareg-français, 3^o Dictionnaire abrégé français-touareg, 4^o

Dictionnaire touareg-français (plus complet), 5^o Recueil de poésies et proverbes touareg, 6^o Recueil de textes touareg en prose, 7^o *Grammaire touarègue*. Le n^o 1 est fini et son impression commence dans quelques jours ; le n^o 2 et le n^o 4 seront, j'espère, finis dans le courant de 1914 et imprimés dès qu'ils seront terminés ; les n^o 3, 5 et 6 seront pour 1916 et 1917 ; le n^o 7 pour 1918... si Dieu me prête vie, santé... » (*apud* Casajus, *ibid.*, p. 50-51, qui emprunte à Georges Gorrée cette citation, en réalité un passage tiré d'une lettre adressée par « le marabout chrétien du désert » ou « l'ermite de Tamanrasset » à sa sœur). Sur les trois ouvrages que Charles de Foucauld se proposait d'achever en 1916 et 1917, deux sont menés à bien : le *Dictionnaire touareg-français* et le *Recueil de poésies et proverbes touareg*, qui sont terminés avant le 1^{er} décembre 1916, date à laquelle le « père de Foucauld » fut assassiné « par des pillards touaregs » faisant partie de tribus « impatientes de se débarrasser de la présence française » (*apud* Lalouette, *ibid.*, p. 17, qui reprend ces citations à Antoine Chatelard). La *Grammaire touarègue* qui, comme l'affirme Charles de Foucauld lui-même, était loin d'être achevée, existe cependant, au moins partiellement, sous forme de notes ; la synthèse des fiches rédigées par lui sur le système verbal, sur la conjugaison des verbes touaregs, existe au moins en trois versions qui sont parvenues à la connaissance des chercheurs, versions dont l'une figure dans le *Dictionnaire touareg-français*, alors que la dernière, la plus récente, « est un cahier de 36 pages où tous les verbes répertoriés dans le *Dictionnaire* sont classés par conjugaison. » (Casajus, *ibid.*, p. 53).

Le *Dictionnaire touareg-français* – qui n'a connu que des éditions posthumes –, a été d'abord édité sous une forme abrégée – deux tomes, 792 pages – par René Basset, entre 1918 et 1920 ; plus de trente ans après, en 1951-1952, il est publié en tant que « manuscrit autographe », par André Basset, le fils du premier, qui assure un enseignement de la langue et de la culture berbères, d'abord à la faculté des Lettres d'Alger, ensuite en France, à l'École nationale des langues orientales vivantes. Sous cette nouvelle forme, le livre se présente comme un ensemble de quatre volumes – 2028 pages – où les entrées sont souvent suivies de « longues explications accompagnées de dessins minutieux et élégants » (Lalouette, *ibid.*, p. 12-13). En considérant sa « macrostructure » et surtout sa « microstructure » (Rey-Debove 1971), on peut dire que le *Dictionnaire* ne ressemble pas du tout aux dictionnaires composés au XIX^e siècle par des missionnaires. S'il nous fallait évoquer une des nouveautés du dictionnaire, nous ne manquerions pas de souligner, par exemple, que Charles de Foucauld, qui souhaite comprendre cette langue berbère « de la manière la plus intériorisée », entrevoit ici la possibilité d'utiliser divers schémas linguistiques dans l'identification, la description et la classification des structures relevées dans les énoncés des natifs.

Eût-il pensé à un simple instrument qui puisse servir aux « passeurs » occupés à transposer les saintes Écritures dans la langue des tribus nomades vivant dans le Sahara central, opération indispensable dans le processus d'évangélisation des populations locales, Charles de Foucauld aurait conçu un dictionnaire bilingue touareg-français qui n'aurait contenu que les hétéronymes français des unités lexicales de la langue de départ – le touareg. Mais les différences entre cette langue et le français, entre les deux cultures, entre le style de vie des uns et des autres – profondément influencé par la géographie et l'histoire des lieux –, en un mot, entre les deux types de cultures et de civilisations étant trop grandes, un dictionnaire bilingue qui n'aurait fourni à ses futurs utilisateurs que des manifestations concrètes d'une relation d'hyponymie n'aurait pu rendre service à personne.

Sans pouvoir préciser les modèles auxquels « le père de Foucauld » aura eu recours, les spécialistes du domaine affirment qu'il s'est bien inspiré des traditions de la lexicographie française. L'une des contributions du volume dont il est question ici, celle de Mahfoud Mahtout, nous rappelle en ce sens que c'est un Rouennais, Émile Masqueray, qui est le pionnier de la lexicographie bilingue français-touareg, ayant produit le premier dictionnaire consacré à l'un des dialectes touaregs : le parler des Taïtoqs (*ibid.*, p. 91). La rédaction des fiches indispensables à l'élaboration du futur *Dictionnaire touareg-français* a demandé à Charles de Foucauld un travail préalable fort laborieux, impliquant la résolution d'innombrables problèmes que seul un linguiste chevronné aurait probablement pu trancher de manière correcte et graphiquement cohérente, à la satisfaction de tout le monde, scientifiques et usagers ordinaires. Au nombre de ces difficultés parfois insurmontables figurent sans doute la question du rapport entre sons, phonèmes et graphèmes, celle de l'ordre des entrées – qui ne pouvait pas se plier aux exigences de l'ordre alphabétique propre à la quasi-totalité de nos dictionnaires usuels –, celle de la description d'un système de dérivation fort complexe ou de l'explication des mécanismes relativement compliqués de la conjugaison verbale, enfin celle de l'organisation du contenu des articles lexicographiques de façon à transmettre conjointement aux potentiels utilisateurs des informations de nature grammaticale et lexicale, mais aussi une sorte de description indirecte du comportement social des Touaregs.

Charles de Foucauld cherche obstinément des solutions ; parfois, ses intuitions le mènent dans la bonne direction et les solutions qu'il propose constituent la preuve d'une vision correcte et d'une démarche qu'un véritable linguiste ne contesterait pas ; mais pas toujours, car quelquefois, ce que l'ermite lexicographe propose ne s'applique que partiellement à la matière qu'il travaille. « Partant d'une langue sans véritable tradition graphique, les tfinagh ou alphabets touaregs ([...] il en existe plusieurs en usage simultanément),

loin de simplifier la notation de la langue, la compliquent encore davantage – par le fait qu'un même phonème peut être rendu par plusieurs graphèmes. [...] La notation par les caractères latins adoptée par l'auteur a résolu la difficulté inhérente aux consonnes » ; mais pour les voyelles, « l'excès de graphèmes est encore plus évident » (Cheriguen, *ibid.*, p. 68).

Poussé par le besoin d'introduire une information grammaticale maximale sur les entrées à définir, Charles de Foucauld est obligé de recourir à un grand nombre d'abréviations, mais malheureusement, les nombreuses variantes qu'elles présentent compliquent la lecture et alourdissent la tâche des lecteurs, car le fait qu'un même mot dispose de deux abréviations différentes – *masculin* -> *m.* et *masc.* ; *homme* -> *h.* et *hom.* (*ibid.*, p. 76) – ou que plusieurs mots différents disposent d'une seule et même abréviation – *indicatif, indirect* -> *ind.* ; *précédent, pronom, pronominal, propre* et *proprement* -> *pr.* – (*id.*, *ibid.*), ne constitue qu'une difficulté supplémentaire pour les usagers.

De l'avis de certains chercheurs, la description fort minutieuse et le plus souvent rigoureusement exacte de la conjugaison des verbes de la langue touarègue, qui aura d'ailleurs été « l'unique matière première des longs développements consacrés au verbe dans le *Manuel de grammaire touarègue* de Karl-Gottfried Prasse, publié un demi-siècle plus tard » (Casajus, *ibid.*, p. 64-65), souffre quelque peu du fait que le lexicographe Charles de Foucauld – qui reconnaît l'existence de cinq schèmes dans la conjugaison verbale de cette langue berbère, notamment l'impératif, l'indicatif passé, l'indicatif présent, l'indicatif futur et l'aoriste négatif – attribue à toutes ces formes des valeurs temporelles, là où les spécialistes d'aujourd'hui voient uniquement des valeurs aspectuelles. Ces différents types de commentaires portent sur les inconvénients qu'on peut repérer au niveau de la microstructure du *Dictionnaire*. Certes, il y a d'autres commentaires, qui intéressent la macrostructure, vu que la nomenclature est disposée dans l'ordre alphabétique des « racines » et non pas des mots. Cette procédure, qui est toujours en usage dans la lexicographie des langues dites « à racine », comme l'arabe ou la langue hindi, etc., demande que la « racine » – « symbole hypothétique » de l'unité lexicale, structure formée de trois consonnes, parfois de deux consonnes et d'un élément vocalique qui se manifeste « comme un système de voyelles alternantes » (Dubois *et al.* 1973 : 403), et qui exprime une notion – ne reçoive une identité précise qu'au moment où le mot dont on l'extrait est débarrassé de tout élément de formation ; or, cette opération n'est jamais facile à accomplir en langue touarègue, où il y a toujours variation graphique et orthographique d'un dialecte à l'autre, parfois même au sein d'un seul dialecte, ce qui peut rendre contestable l'identification des « racines » utilisées dans le *Dictionnaire*.

Plus que la modernité de certains principes organisateurs et la correction de plus d'une analyse grammaticale, ce qui étonne dans le *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Âhaggar*, ce sont la nouveauté, l'ampleur et l'exactitude de l'analyse sémantique des unités lexicales qui constituent la nomenclature de cette pièce d'importance de la lexicographie française, unités pour la plupart longuement expliquées, illustrées dans leur fonctionnement courant par des exemples recueillis auprès des Touaregs, traduites avec l'appui des informateurs auprès desquels cherchait conseil le « père de Foucauld ».

Les dictionnaires bilingues nous proposent d'ordinaire un ensemble plus ou moins vaste de mots appartenant à telle ou telle langue-source, qui sont mis en correspondance avec des équivalents appartenant à telle ou telle langue cible. Dans ces dictionnaires, les entrées ne sont pas suivies de définitions, comme dans les dictionnaires généraux, explicatifs, d'une langue donnée. Le *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Âhaggar* contient une nomenclature quantitativement importante – en fait, une liste d'entrées organisées sous la forme d'un classement par « racines » –, ensemble lexical composé d'unités appartenant à la langue touarègue – langue de départ –, suivies chacune d'une information grammaticale plus ou moins riche, exprimée en français, et surtout de descriptions définitoires formulées dans la même langue. Ces définitions en langue-cible sont d'une longueur variable, ce qui amène les chercheurs à parler de « définitions minimales » et de « définitions maximales ». L'information qu'on pourrait appeler *linguistique* est généralement placée tout de suite après l'entrée. Elle renseigne sur le mot, représenté par une « racine » ou par la transcription de sa forme complète, dans l'alphabet latin : classe morphologique, genre, nombre, type de conjugaison verbale, primitif / dérivé, personne, etc. La définition, composant essentiel de l'article lexicographique dans le cas des dictionnaires monolingues explicatifs, est destinée surtout à l'analyse *sémantique*, à la description de la « chose nommée » par l'unité lexicale. Cependant, il arrive que des informations *linguistiques* se glissent dans cette partie de l'article de dictionnaire réservée à l'analyse *sémantique*, une partie de dimensions plus importantes dans les « définitions maximales », mais de dimensions réduites dans les « définitions minimales ». Charles de Foucauld choisit de présenter les informations relatives au statut grammatical et même au fonctionnement grammatical des mots, ainsi que celles qui concernent les entités nommées, sous la forme d'une énumération de traits qui nous rappellent les différents *sèmes* du *sémème* d'une unité lexicale : « *Tébeneouît*, s[ingulier] f[éminin]. (n[om] d'u[nité] et col[lectif]) (pl[uriel] de div[ersité] ou p[etit] n[ombre] *tibeneouîn*) [...] | nom d'une plante non persistante | la *tébeneout*, rare dans l'Âh[aggar], abonde dans l'Âd[rar] » (Cheriguen, *ibid.*, p. 78-79).

À cette « définition minimale » s'oppose la « définition maximale », qui peut compter jusqu'à plusieurs dizaines de *sèmes*. Voici à titre d'exemple la liste abrégée des *sèmes* ou traits du mot *tahlé* : [nom d'une sorte de roseau] ; [la partie des jeunes pousses de *tahlé* qui est entre les racines et le sol est comestible] ; [elle se mange soit crue, soit bouillie] ; [une vieille pousse de *tahlé* [...] a de longues racines] ; [en grand nombre] ; [qui s'étendent horizontalement] ; [très loin sous le sol] ; [à une profondeur qui varie entre 0,50 m et 2 m] ; [ces racines [...] ne sont pas proprement comestibles] ; [bien qu'en temps d'extrême famine on les déterre] ; [on les fasse sécher] ; [et on les pile] ; [de manière à en faire une farine], [qu'on mange] [...] (*ibid.*, p. 80-81). Une pareille définition revêt un aspect encyclopédique, car elle décrit la « chose nommée » plutôt que le mot qui désigne l'entité en question. Pourtant, au moins une information *linguistique* se glisse dans cette description définitoire à caractère encyclopédique : elle est véhiculée, d'une part, par le terme *nom*, d'autre part, par la formule *une sorte de (roseau)* inclus l'un et l'autre dans le premier *sème* cité. Introduisant ce genre de définitions dans son dictionnaire bilingue, Charles de Foucauld nous met en présence d'un discours lexicographique hybride, propre en général aux dictionnaires explicatifs monolingues. Cependant, il nous faut faire remarquer que, même si la description de la plante en question est globalement correcte aux yeux des habitants du Hoggar, les traits auxquels a eu recours le lexicographe ne sont pas ceux qu'un botaniste utiliserait dans son discours scientifique. Pour le linguiste qui examinerait cette définition, les traits énumérés sont peut-être des traits pertinents, mais non minimaux, comme les *sèmes* du *sémème* ; leur « pertinence n'est plus logique, mais culturelle » (Rey & Delesalle 1979 : 23). Avec ce genre de descriptions définitoires, le *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Âhaggar* est vraiment plus qu'un dictionnaire de mots : il reflète une tendance au dictionnaire culturel. Outil d'une langue et d'une culture, le *Dictionnaire* du « père de Foucauld » fournit aux usagers des renseignements sur cette langue berbère qu'est le touareg, leur transmettant en même temps, comme dit Christine Jacquet-Pfau dans sa contribution au volume chroniqué (p. 108), un savoir sur « le monde des hommes et des femmes qui [l'utilisent] ». Que toutes les explications associées à la nomenclature du *Dictionnaire* soient rédigées en français permet même aux lecteurs n'ayant aucune idée de la langue touarègue de découvrir la civilisation touarègue, et les particularités du milieu qui en ont favorisé le développement, sans rien savoir des mots de cette langue. Le désir de Charles de Foucauld de faire connaître à ses contemporains, mais aussi aux générations à venir, les formes de manifestation, les produits d'une culture ancestrale qu'il craignait de voir disparaître à la suite des transformations amenées par la politique coloniale en Afrique, peut être vu comme l'expression de sa volonté ou bien d'un

besoin naturel d'aller à la découverte de l'Autre, dont il semble être tenté de parler comme d'un *prochain* (Gaudin, *ibid.*, p. 131), malgré les différences de toutes sortes sur lesquelles il insiste et qui le poussent vers une évaluation plutôt négative de l'altérité.

Les contributeurs au volume collectif ayant fait l'objet de ce compte rendu se sont fixé un objectif autrement ambitieux, quand ils ont décidé d'offrir au vaste public le portrait objectif d'une personne aussi complexe et contradictoire que le missionnaire et lexicographe Charles de Foucauld, d'expliquer surtout comment un ancien militaire en arrive à se transformer en un moine soucieux d'abord de contribuer à l'évangélisation des tribus nomades du Hoggar, du Sahara, ensuite de faire connaître, en linguiste, une langue berbère sur laquelle on ne disposait presque pas de documents écrits, et de sauver de l'oubli, en scientifique, une culture qui semblait destinée à disparaître. L'utilisation du terme *scientifique* à l'endroit du « père de Foucauld », qui peut paraître quelque peu exagérée dans son cas, devient tout à fait normale, quand on découvre qu'au-delà de l'élaboration de dictionnaires bilingues dans lesquels le touareg joue tantôt le rôle de langue-source, tantôt celui de langue-cible, et bien au-delà encore de l'effort de recueillir des récits touaregs en prose, des poésies et des proverbes touaregs, l'« ermite de Tamanrasset » parlait de projets grandioses impliquant d'amples enquêtes linguistiques, sociologiques, archéologiques – comparables aux enquêtes de terrain menées par des ethnologues réputés –, de longues recherches scientifiques entreprises non pas par lui, mais par des jeunes enthousiastes ayant devant eux des années et des années de travail incessant, courageux, destiné à rétablir, dans toute leur splendeur, l'histoire, la culture, la civilisation du pays touareg. On dirait qu'à partir d'un certain moment, le projet missionnaire cède le pas aux projets qui intéressent d'abord la science.

Le « marabout chrétien du désert » est sans doute une figure trop complexe, une personnalité trop contradictoire pour que l'homme que l'on identifie par cette expression, sa vie, ses nombreuses activités puissent constituer la matière d'un seul volume. Les neuf auteurs qui y ont réuni leurs analyses multiplient les perspectives qu'ils adoptent dans leurs recherches, même s'ils ne s'occupent à fond que de l'une des dimensions du curieux personnage que fut Charles de Foucauld ; mais le portrait qui en résulte est saisissant. Naturellement, certaines informations sur le missionnaire lexicographe se retrouvent dans le contenu de plusieurs articles, elles peuvent contribuer dans des proportions variables à l'éventail de mémoires du « père de Foucauld » que les chercheurs s'attachent à déployer, au bénéfice des lecteurs. Il n'en est pas moins vrai que les articles réunis réussissent à nous montrer qu'il y a une relation étroite entre les différents volets de son activité inlassable – qui semblent se continuer en quelque sorte les uns par et dans les autres, se compléter réciproquement, car issus de

choix affectifs et spirituels trouvant leur origine dans un même besoin intérieur –, et cela suffit apparemment pour nous convaincre de l'unité inattendue à laquelle conduit cette pluralité étonnante.

Références bibliographiques

- Chatelard, A. (2000), *La mort de Charles de Foucauld*, Karthala, Paris.
- Dubois, J. *et al.* (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- Gorrée, G. (1947), *Sur les traces de Charles de Foucauld*, Arthaud, Paris.
- Rey, A. (2008), *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*, coll. « U Lettres », Armand Colin, Paris.
- Rey, A., Delesalle, S. (1979), « Problèmes et conflits lexicographiques », *Langue française*, 43, p. 4-26.
- Rey-Debove, J. (1971), *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, The Hague/ Paris.

Alexandra Cuniță
Université de Bucarest, CLCC
sanda.cunita@gmail.com